



Communiqué de presse
Bordeaux, le 1^{er} avril 2016

Orange et Bordeaux optimisent les conditions de déploiement de la fibre optique sur la ville

- Orange, l'Etat et Bordeaux Métropole signent une convention facilitant le déploiement et le raccordement des logements bordelais
- Orange tient ses engagements de déploiement sur le territoire de Bordeaux Métropole

MM. Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de Bordeaux Métropole, Stéphane Richard, président directeur général d'Orange et Pierre Dartout, préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes signent le 1^{er} avril à l'Hôtel de Bordeaux Métropole une convention visant à faciliter le déploiement de la fibre optique dans les quartiers de Bordeaux

Après une première convention signée en 2013 avec Bordeaux Métropole en faveur du déploiement de la fibre dans les 26 communes en zones AMII (Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement), l'enjeu est désormais de renforcer la collaboration entre Orange et Bordeaux Métropole pour accélérer le déploiement sur la ville-centre, située en zone très dense (ZTD).

Le raccordement des logements de Bordeaux, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, est un vrai défi technique. Actuellement près de 53 000 logements sont éligibles à la fibre, soit 30% du parc de la ville. Cette convention va notamment faciliter l'installation des infrastructures dans le secteur sauvegardé et autour des monuments historiques.

Les travaux de déploiement sont en cours dans les quartiers Saint Augustin, Caudéran et Nansouty et débuteront cette année dans les quartiers Chartrons, centre-ville, ainsi que le sud de Bastide et le sud de Bordeaux maritime. L'ambition d'Orange est d'atteindre 55% de foyers éligibles d'ici fin 2016.

Selon Stéphane Richard Président Directeur Général du Groupe Orange :

« Je me réjouis de l'excellente coopération entre Orange et Bordeaux Métropole sur le déploiement de la fibre 100% fibre. Au travers de cette convention, Orange et la Métropole renforcent encore cette coopération pour faciliter et accélérer le déploiement de la fibre dans la ville centre.

Orange, leader de la fibre en France, poursuit par ailleurs le déploiement sur le territoire de Bordeaux Métropole, conformément à ses engagements, et contribue ainsi à l'ambition de la Métropole d'en faire un territoire innovant et digital. »

Selon Alain Juppé, Maire de Bordeaux et Président de Bordeaux Métropole : *« L'accès au très haut débit constitue un véritable enjeu de service public et un vecteur d'attractivité pour la Métropole bordelaise, la révolution des usages numériques reposant aussi sur les développements technologiques des réseaux. C'est pourquoi la Métropole s'engage à accompagner Orange pour le déploiement du réseau FttH en facilitant ses démarches auprès des syndicats et bailleurs sociaux, en*

coordonnant les opérations avec la Ville. Cette nouvelle convention va permettre à Bordeaux de soutenir et développer l'innovation pour créer un territoire digital, durable et connecté. »

Selon Pierre Dartout, préfet de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes « *Le président de la République s'est engagé à couvrir d'ici à 10 ans 100% des foyers en très haut débit afin de lutter contre la fracture numérique. Cet engagement permet de réduire les sources d'inégalité entre les entreprises pour la mise en marché des produits et services mais aussi entre les citoyens dans leur vie quotidienne pour l'accès à la culture, à l'information et bien évidemment la recherche d'emploi. Si cette fracture numérique s'imagine aisément dans les territoires ruraux les plus isolés, elle peut également être parfois constatée dans les villes les denses. L'engagement d'Orange pris aujourd'hui sur la commune de Bordeaux, permet, grâce au travail conjoint de l'opérateur et de la Mairie, d'assurer l'égalité d'accès entre les quartiers de cette ville. »*

Un déploiement progressif

Déployée sur les fonds propres d'Orange, 19 communes de Bordeaux Métropole bénéficient d'ores et déjà de la fibre optique, dont Bordeaux en zone très dense ; 8 autres viendront s'y ajouter à partir de 2016. Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants, les études d'implantation des armoires de rue (pour les petits immeubles et les maisons) en coordination avec les équipes municipales et leur installation, permettant à l'ensemble des FAI de venir proposer leur service.

La convention signée en 2013 avec La Cub a permis de programmer les déploiements sur 26 communes qui seront toutes couvertes en totalité en 2020. La collaboration engagée sur Bordeaux Métropole a déjà permis de réduire le temps d'instruction d'une demande de pose d'armoire qui est passé de 2 mois à 15 jours.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture compatible sur ordinateur, tablette et smartphone pour s'informer sur le déploiement de la fibre.

Orange, leader sur la Fibre 100% Fibre

Comme annoncé le 17 mars 2015 par Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange, Orange investira sur le territoire français 3 milliards d'euros sur la fibre optique dans le cadre du plan stratégique de l'entreprise Essentiels 2020.

Afin de répondre aux enjeux du gouvernement et de son Plan France Très Haut Débit, l'ambition d'Orange est de passer de 4 millions de logements raccordables en avril 2015 à 12 millions en 2018 et 20 millions en 2022.

Orange, déjà présent dans plus de 771 communes, prévoit de déployer la fibre à l'horizon 2022 dans 3 600 communes. Cela inclut l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, soit près de 60% des foyers français.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros en 2015 et 156 000 salariés au 31 décembre 2015, dont 97 000 en France. Présent dans 28 pays, le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2015, dont 201 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au coeur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.